



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER JEAN-ZAY

**MARDI 9 JUIN 2026**

---

**Le Mardi 9 Juin 2026 à 18h30, les Conseillers du quartier Jean-Zay se sont réunis dans le Salon Ronsard, en l'Hôtel de Ville**

### **Présents :**

**Élu :** Frédéric DUPONT, Adjoint délégué du quartier Jean-Zay

**Conseillers de quartier :** Monique BEN SOUSSAN, Hakim BIBOUDA, Stéphanie BRICHE, Bernard DAMAY, Pascale DUCAROUGE, Victor DUMAS, Matthieu GELEBART, Samy KAYALI, Valérie LAHEURTE, Philippe NEUMAN, Yoan PEESMEESTER, Alice PINTA, Baptiste SAGNIERE, Thibaud VERNAY

**Absents excusés :** Romain CAMUS, Bernard CAMUS, Sonia CORVI, Sybille D'OIRON, Sabrina HADJADJ

### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

#### **1. Points relatifs à la Ville de Levallois**

- a. Renouvellement des Conseils de quartier

#### **b. Points relatifs au quartier Jean-Zay**

- a. Questions / Réponses

#### **c. Clôture de la réunion.**

**Monsieur Frédéric DUPONT remercie les Conseillers de quartier de leur présence et introduit la séance.**

## **1. Points relatifs à la Ville de Levallois**

### **a. Renouvellement des Conseils de quartier**

Vous avez été un certain nombre de Conseillers à souhaiter connaître les modalités pour le renouvellement des Conseils de quartier.

Pour rappel, les Conseillers de quartier ont été désignés pour 3 ans, après avoir fait acte de candidature auprès de Madame le Maire en décembre 2023.

Une Commission de sélection s'est ensuite tenue afin de désigner les nouveaux membres des quatre quartiers (Alsace, Front-de-Seine, Général Leclerc et Jean-Zay).

Vous siégez donc depuis le mois de février 2024 et votre mandat court jusqu'au 31 décembre 2026.

Un nouvel appel à candidatures aura donc lieu au cours du dernier trimestre 2026, et vous pourrez tout à fait renouveler votre demande de candidature si vous le souhaitez.

Vous serez informés de l'événement par le biais de la Plateforme participative et de sa newsletter, sur le site de la Ville, dans l'Info-Levallois, par voie d'affichage municipal, sur les réseaux sociaux de la Ville et sur l'application *Levallois&moi*.

**Les candidatures pourront être déposées sur la Plateforme participative.** Après réception de ces dernières, la Commission de sélection composée de 7 membres (5 élus issus du groupe de la Majorité municipale et 2 Conseillers municipaux de l'Opposition), se réunira et dressera alors une liste des nouveaux membres des Conseils de quartier. La sélection effectuée par cette Commission est entérinée par un vote à la majorité simple.

Une liste complémentaire pourra être dressée, afin de pourvoir au remplacement d'éventuels sièges vacants. À l'issue de cette Commission, les candidats recevront un mail leur indiquant s'ils ont été retenus ou pas.

La première réunion pour ces nouveaux Conseillers de quartier se tiendra en février-mars 2027.

#### **Pour faire acte de candidature**

- Sur la Plateforme participative de la Ville *Pensons Ensemble Levallois*, <https://pensonsensemble.levalllois.fr/> via un formulaire, accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire, comprenant un engagement à œuvrer en faveur de l'intérêt général
- Y joindre également copie CNI ou passeport + justificatif de domicile
- Être majeur et résider dans le quartier concerné, ou contribuer directement à la vie du quartier au titre d'une activité professionnelle

#### **En revanche, ne peuvent se présenter aux Conseils de quartier**

- Les titulaires d'un mandat électoral politique
- Les agents de la Ville
- Les agents du CCAS
- Les salariés et agents mis à disposition des associations percevant de la Ville une subvention supérieure à 23 000 euros
- Les membres du CESEL (Conseil Économique, Social et Environnemental Local)

M. Frédéric Dupont informe les Conseillers de quartier qu'il souhaiterait que ce prochain renouvellement des Conseils de quartier soit l'occasion d'une nouvelle dynamique, avec une assemblée active et remplie d'idées.

## 2. Points relatifs au quartier Jean-Zay

### Questions / Réponses

- *On nous avait informés qu'à la place de l'ancien bâtiment "Ferrari" rue Aristide-Briand, il était prévu que s'installe le magasin "Grand Frais". Est-ce toujours d'actualité ?*

A priori non, d'autant que *Grand Frais* s'installe à Clichy. Nous n'avons aucune information qu'il y aurait à ce jour un repreneur.

- *Il y a un an, Jean-Yves Cavallini s'était engagé à faire étendre l'arrêté "anti regroupement" à une rue de supplémentaire, rue Louis-Rouquier. Il s'avère qu'au 126 Louis-Rouquier, le coiffeur barbier ferme à 22h/23h 7j/7, avec une clientèle bruyante, malgré de nombreux appels auprès de la Police municipale. La demande avait été acceptée mais rien n'a été fait.*

Nous n'avons pas eu de demande en ce sens, mais nous allons faire remonter cette dernière afin que la Police Municipale étudie la possibilité que cette rue soit rajoutée sur l'arrêté municipal *anti-regroupement*.

- *Le barbier de la Place Jean-Zay a-t-il le droit de mettre des chaises dehors et de s'installer sur le trottoir ?*

Ce type de magasin n'a normalement pas d'autorisation pour installer une terrasse comme un restaurateur, sauf voir une éventuelle tolérance pour une petite table et 2 chaises. Néanmoins, nous allons vérifier cette information auprès de la Direction de la Voirie.

- *Y a-t-il une animation de prévue cette année sur la Place Jean-Zay à l'occasion de la Fête de la musique ?*

Des commerçants seront certainement actifs pour cette soirée, nous leur donnons libre espace pour cette organisation.

Après vérification avec les Services, comme tous les ans, la rue Raspail sera fermée et des tables y seront installées pour se restaurer. Un DJ sera présent, à hauteur du *Petit Raspail, Golosino* et Fromagerie *Le Clos*.

Aussi, il y aura une animation de prévue sur le Parvis de l'Hôtel de Ville, *le Cinéma en plein air* avec diffusion du film "Le Comte de Monte-Cristo".

- *Les motos qui circulent Place Jean-Zay n'ont pas l'air de respecter les 30 kms/h. Il y a une grande nuisance sonore et de plus, certains empruntent la rue à contresens, comme les vélos ou les trottinettes. Le panneau "Zone 30" n'est pas assez visible.*

*On pourrait peut-être envisager d'y installer un radar ?*

Nous sommes tout à fait sensibles et très attentifs sur ce sujet.

D'ailleurs, une campagne de communication a été faite pour les trottinettes et les vélos roulant à contresens. Madame le Maire travaille actuellement avec les Services de la Ville afin que des mesures soient prises pour atténuer ce bruit, étude des matériaux, etc.

- *Autre endroit dangereux, le STOP angle rues Jules-Guesde/Pierre-Brossolette. Les voitures s'arrêtent in-extremis et c'est assez compliqué pour traverser.*

Effectivement, c'est un gros problème, mais c'est surtout un souci d'incivilité.

De manière générale, la Police Municipale effectue de nombreuses opérations de contrôle pour pallier ces incivilités. À titre d'exemple, sur les mois d'avril et mai derniers, ce ne sont pas moins de 77 opérations de contrôle qui ont été faites, donnant lieu à 159 verbalisations.

- *Arrive-t-on à la fin des travaux rue Victor-Hugo ?*

Ce sont des travaux de l'entreprise ENEDIS qui sont bientôt achevés. Leur système était vieillissant, il fallait absolument y remédier.

- *Qu'en est-il du sujet inter-quartiers pour le "Parcours flâneries" que nous devons organiser ?*

Cet événement sera certainement reporté au Printemps prochain. Ce sujet peut être éventuellement discuté en réunion Plénière.

### 3. Prochaine séance : Mardi 22 Septembre 2026

**Monsieur Frédéric DUPONT clôture la séance.**

#### **RAPPEL !**

**Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.**

**En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.**

**Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.**

#### **CONTACT**

**[conseilsdequartier@ville-levallois.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-levallois.fr)  
Service Gouvernance et Démocratie locale  
Hôtel de Ville - Place de la République  
92300 Levallois**